



ALLIANCE PARC DESCHÊNES - DESCHENES PARK ALLIANCE

PLAN STRATÉGIQUE

MANDAT

L'organisation sans but lucratif Alliance Parc Deschênes - Deschenes Park Alliance (APD/DPA) est constitué en personne morale depuis le 4 décembre 2020. APD souhaite valoriser l'espace naturel, situé entre les rapides Deschênes et le chemin Fraser à Gatineau, incluant l'île Conroy. La mission principale d'Alliance est la conservation et la mise en valeur de sa biodiversité et de ses habitats naturels tout en assurant un rôle récréatif et éducatif.

OBJECTIFS

L'Alliance Parc Deschênes - Deschenes Park Alliance poursuit les objectifs suivants :

- Maintenir, améliorer et restaurer les habitats naturels des milieux terrestres et humides et les espèces fauniques et floristiques d'intérêt du site.
- Améliorer la connaissance générale sur la faune, la flore et de leurs habitats.
- Sensibiliser les acteurs locaux et les usagers du site en faveur de la mission d'Alliance Parc Deschênes et les impliquer activement.
- Reconnaître et valoriser les services écosystémiques du site dans un contexte du changement climatique et de perte de la biodiversité.
- Valoriser une saine gestion des activités afin de concilier les différents usages sur le terrain.
- Assurer un statut de conservation permanent au moyen de réglementations appropriées en travaillant avec les autorités gouvernementales.

VOLETS D'ACTIVITÉS

L'Alliance se dote de 5 grandes lignes d'action stratégique pour l'accomplissement de son mandat :

1. Reconnaissance et engagement par la ville et les parties prenantes de la valeur intégrale et de la protection du site
2. Éducation communautaire
3. Protection
4. Aménagements écoresponsables
5. Réseautage et mobilisation communautaire

Activités prioritaires

1. Reconnaissance et engagement

- a. Élaborer un document sommaire répertoriant sur la base des évaluations d'experts, la valeur du site en matière de biodiversité (flore et faune), de géologie, et d'archéologie
- b. Militer pour la reconnaissance par la ville de Gatineau, le Ministère des Transports du Québec (MTQ), la province (milieux humides), les développeurs propriétaires et autres propriétaires de la valeur du site et de la nécessité de protection intégrale pour le maintien du site à l'état naturel pour les générations à venir

2. Éducation communautaire

- a. Développer du matériel éducatif sous divers formats (dépliants, panneaux, fiches d'information) et des activités éducatives (visites de sensibilisation grand public et visites adaptées aux enfants et aux jeunes, etc)
- b. Mettre sur pied des activités éducatives utilisant divers formats portant sur la valeur et la conservation de la biodiversité : mycologie, ornithologie, archéologie, botanique, etc
- c. Développer des collaborations avec les écoles avoisinantes afin d'encourager l'usage du Parc Deschênes pour des activités éducatives de « forêt école » à l'instar de ce que fait la forêt Boucher

3. Protection

- a. Développer un plan de protection et de mise en valeur du parc basé sur les connaissances recueillies auprès des experts, et tenant compte des intérêts des citoyens

- b. Explorer la possibilité d'étendre le mandat de protection et d'aménagement au corridor vert reliant la rivière des Outaouais à la Forêt Boucher
- c. Mettre sur pied des actions de nettoyage du Parc Deschênes, surtout de la forêt, pour enlèvement des déchets et ordures et des campements itinérants ou sites de festivité créés par des jeunes mais destructeurs pour l'environnement (accumulation de déchets, etc)
- d. Faire un inventaire de l'écosystème du Parc afin de documenter les espèces et la prévalence des typologies, pour servir de base aux plan et activités de protection et de valorisation
- e. Mettre en place des actions de sensibilisation et de contrôle des espèces envahissantes suite à leur identification

4. Aménagements écoresponsables

- a. Baliser des sentiers officiels afin de limiter la circulation dans la forêt Deschênes et ainsi assurer une meilleure protection de la biodiversité et du couvert végétal
- b. Installer des panneaux d'information et de sensibilisation aux endroits d'usage critique et de zones particulièrement sensibles ou intéressantes
- c. Mettre en place des supports pour bicyclettes et des poubelles aux accès à la forêt afin d'inciter une réduction de déchets jetés en forêt et une réduction d'usage des bicyclettes à l'intérieur de la forêt
- d. Baliser le corridor vert menant du Parc Deschênes à la forêt Boucher afin d'en encourager la circulation limitée guidée par marqueurs
- e. Aménager un belvédère intégré au paysage mais circonscrit pour observation au site du marais Lamoureux afin d'éviter le piétinement excessif de cette zone sensible

5. Réseautage et mobilisation communautaire

- a. Recruter l'expertise adéquate pour la constitution du Conseil d'administration, et pour la constitution d'un comité aviseur d'experts dans le domaines ciblés de protection et d'aménagements
- b. Engager activement avec les acteurs de la Ville de Gatineau (candidats, conseillers, services d'urbanisme, environnement, Mairie,

etc) pour la poursuite des buts de l'Alliance dans un esprit de co-création et de collaboration

- c. Développer des collaborations et partenariats avec des organismes, institutions et groupes partageant les intérêts communs au mandat et actions prioritaires de l'Alliance et partageant des objectifs similaires, notamment : Association des résidents de Deschênes (ARD), Club d'ornithologie de l'Outaouais (COO), Fondation Forêt Boucher (FFB), Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), Association du patrimoine d'Aylmer (APA), les Partenaires du Secteur Aylmer (PSA), les Amis de Wychwood. La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP), Conservation de la Nature Canada (CNC), etc

PLAN D'ACTION 2021-2022

Volet d'activité	Activités	Cibles	Partenaire(s)	Période
Reconnaissance et engagement				
Éducation communautaire				
Protection				
Aménagements écoresponsables				
Gestion et Administration				